



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/44/251/Add.2  
17 octobre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

A sa 33e séance plénière, le 17 octobre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/44/250/Add.3), d'inscrire le point suivant à l'ordre du jour de sa quarante-quatrième session :

157. Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la question de la coopération internationale contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants, et aux moyens d'élargir le champ de cette coopération et d'en accroître l'efficacité.

-----